

Décision n° 2017/32/DG du 03 février 2017 de la directrice générale de l'Agence nationale du DPC portant délégation de signature au responsable des ressources humaines

Vu le décret n° 2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé.

Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 portant nomination de Madame Michèle LENOIR-SALFATI aux fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC).

Madame Michèle LENOIR-SALFATI donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Yoann CARREY, Responsable des ressources humaines.

La présente délégation ne peut faire l'objet d'aucune subdélégation par le délégataire.

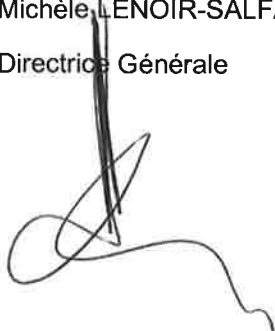
La présente délégation de signature porte exclusivement sur les actes suivants :

- Les contrats relatifs aux personnels recrutés ou nommés par l'Agence, y compris les membres des instances et des commissions scientifiques indépendantes et ceci dans la limite des budgets notifiés.
- Les conventions de stage, de contrat d'apprentissage et autres ;
- Les demandes des salariés relatives à la formation professionnelle ;
- Les engagements relatifs aux organismes sociaux (déclarations auprès des organismes de sécurité sociale et/ou de recouvrement et de coordination) ;
- Tout document et acte relatifs à la gestion administrative du personnel (certificats de travail, attestations de l'employeur, avancements d'ancienneté, etc.),
- Tout document et acte relatifs au droit disciplinaire hors licenciement ;
- Courriers et actes administratifs courants.

Fait en deux exemplaires au Kremlin Bicêtre, le 03 février 2017.

Michèle LENOIR-SALFATI

Directrice Générale



Yoann CARREY

Responsable des Ressources Humaines

(Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation de la délégation de signature »)

Bon pour acceptation de la délégation de signature



Agence nationale du DPC
93 avenue de Fontainebleau - 94 276 Le Kremlin Bicêtre Cedex
Tél. : 01 48 76 19 05 - Fax : 01 46 71 24 85 - infodpc@agencedpc.fr